



Etude situationnelle sur l'accès des organisations de la société civile à l'information et à l'assistance technique sur le nouveau modèle de financement du Fonds mondial de lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose

Rapport de l'étude

Evaluation réalisée par :



Consultants :

Elaboré par Demba DIACK, chef de mission
Noufou KANAZOE, adjoint chef de mission

Superviseur :

Benoît KAFANDO

INITIATIVES CONSEIL INTERNATIONAL - SANTE

01 BP 6490 Ouagadougou 01, Burkina Faso, Téléphone : + 226 25 33 28 95 / 96 ; email : contact@ici-sante.com

S.A.R.L. (Société A Responsabilité Limitée) Registre du commerce : BFOUA2012B1088 - N° IFU : 00038148L

Compte bancaire SGBB Ouagadougou : code banque: BF074 / code guichet: 01001 / n° compte: 13927000401 / Clé RIB: 22
IBAN: BF 01 26074 01001 13927000401 22 / SWIFT: SGBBBFBF

Table des matières

Liste des figures	iii
Liste des tableaux.....	iii
I. Introduction	1
II. Contexte et Objectifs de l'étude.....	2
III. Démarche méthodologique	3
IV. Limites.....	5
V. Résultats de l'étude.....	6
5.1. Résultats de l'enquête de terrain	6
5.1.1. Résultats issus du questionnaire auprès des OSC.....	6
5.1.2. Résultats issus des interviews auprès des institutions.....	13
5.2. Rencontre de consultation avec les acteurs des organisations de la société civile	15
VI. Analyse et interprétation des résultats.....	17
6.1. Informations sur le fonds mondial et l'assistance technique disponible pour la société civile	17
6.2. Mapping et description des dispositifs/organisations/initiatives d'appui technique disponible pour la société civile, y compris le programme d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre	18
6.3. Besoins en information sur le fonds mondial et sur l'assistance technique .	
.....	18
VII. Recommandations	19
VIII. Conclusion.....	21
Annexes.....	iv

Liste des figures

Figure 1 : distribution de ces OSC par rapport au statut de « bénéficiaires du FM », « association identitaire » et « membre des CCM ».....	6
Figure 2 : situation des canaux d'information des OSC sur le FM et le NFM	7
Figure 3 : Occasions d'information sur le FM et le NFM, citées par les OSC	8
Figure 4 : situation de la connaissance et de l'utilisation du dispositif d'AT par les OSC	9
Figure 5 : Participation à l'élaboration des NC et diffusion des NC au sein des structures	9
Figure 6 : typologie d'informations diffusées.....	10
Figure 7 : niveaux de connaissance des modalités d'accès de l'AT auprès des fournisseurs d'AT.....	12
Figure 8 : situation des OSC en fonction du besoin d'information sur le NFM et sur l'AT du FM.....	13
Figure 9 : situation des besoins d'informations sur le NFM et l'assistance technique du FM	13
Figure 10 : Opinions des institutions sur l'accès des OSC à l'information et à l'AT du FM	15

Liste des tableaux

Tableau I : Critères et pays choisis.....	4
Tableau II : Les domaines d'intervention.....	6
Tableau III : Liste des Dispositifs/organisations/initiatives d'assistance technique citée par les OSC.....	11
Tableau IV : difficultés d'utilisation des dispositifs d'AT	12
Tableau V : Répartition des institutions interviewées en fonction des pays.....	14
Tableau VI : Cartographie des dispositifs d'assistances techniques faite au cours de l'atelier de consultation	16

I. Introduction

Le nouveau mécanisme mis en place par le Fond Mondial de lutte contre le Sida, le paludisme et la tuberculose a pour fondements les leçons apprises des subventions passées (processus d'élaboration pays, efficacité et résultats d'impacts des programmes, mécanismes de gestion et de redevabilité). Depuis 2012, le focus a été renforcé sur l'efficacité à tous les niveaux du cycle du projet. Deux éléments majeurs sont à citer, il s'agit du processus dialogue pays qui débouche sur l'élaboration d'une note conceptuelle participative et souveraine et l'implication plus que nécessaire des organisations de la société civile en tant que systèmes d'acteurs incontournables. L'importance d'associer ce système d'acteurs réside dans ses capacités quasi uniques à intégrer les populations clés, les questions de droits humains en santé, le genre, les populations précaires, marginalisées ou parfois oubliées dans les programmes nationaux.

Le Fonds Mondial a pour cela dédié un programme spécifique d'assistance technique aux organisations de la société civile et par la même occasion, a décidé de la mise en place de plateformes régionales dont le rôle majeur est de favoriser l'accès des OSC aux dispositifs multiformes d'assistance technique qui existent.

Dans le cadre de cette étude, la plateforme francophone du Fonds Mondial, hébergée, coordonnée et animée par le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME), cherche à identifier les niveaux d'accès à l'information sur le nouveau modèle de financement (NFM) du Fond Mondial et à l'assistance technique et à caractériser les nouveaux besoins des organisations de la société civile dans ces domaines, enfin d'en faire un plaidoyer suivi à l'international.

Le RAME, de par ses missions, objectifs, positionnement stratégique et programmatique se prête convenablement à cette nouvelle mission. En effet, le RAME est une structure de la société civile spécialisée dans la veille, la vigilance, le plaidoyer et le lobbying sanitaire, sur la base d'une mobilisation consciente des communautés. Son intérêt initial pour les médicaments et les produits médicamenteux s'est ainsi élargi aux dispositifs généraux de santé publique. La structure a une excellente maîtrise des programmes du Fond Mondial au Burkina Faso et du contexte sous régional Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'étude a été confiée à un cabinet d'expertise Initiative Conseils Santé, basé à Ouagadougou. Le rapport de l'étude a été mené par deux consultants lead assistés de neuf autres consultants (un par pays). Les principaux résultats de l'étude concernent la caractérisation de l'existant en termes d'informations concernant l'accès au NFM et à l'assistance technique. Des propositions/ recommandations sont faites en vue d'améliorer les rôles et fonctions des organisations de la société civile pour plus d'efficacité et d'impacts du NFM. Les propos tenus dans ce rapport de l'étude n'engagent que les consultants. La responsabilité juridique du RAME, du Fond Mondial, n'est nullement engagée sur un quelconque propos contenu dans ce rapport.

II. Contexte et Objectifs de l'étude

En 2012, le Fonds mondial a adopté un programme visant à réformer son fonctionnement. Dès lors, il privilégie les programmes durables aux solutions d'urgence pour s'adapter à la nouvelle réalité économique, aux nouvelles technologies, aux avancées scientifiques et à une meilleure compréhension des profils épidémiologiques.

Pour ce faire, un nouveau modèle de financement a été élaboré. Il vise à améliorer la capacité de soutien du Fonds mondial aux programmes qui présentent une orientation stratégique ayant un impact plus important et plus durable sur la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Depuis 2014, une double obligation s'est rajoutée :

- Contrepartie nationale
- Emphase sur la pleine participation de la société civile et des populations les plus affectées par le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Pour une meilleure qualité d'implication des organisations et des réseaux communautaires dans la conception, la mise en œuvre et la veille sur les programmes :

- Mise en application du « dialogue pays »
- Mise en place d'un programme d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre
- Création des plateformes régionales.

Le succès de ce nouveau modèle passe par une forte implication des organisations de la société civile. D'où la mise en place par le Fonds mondial de six plateformes régionales pour soutenir et renforcer l'engagement de la société civile et des communautés à tous les niveaux du processus.

Ces plateformes visent à : améliorer les connaissances des groupes communautaires et de la société civile à propos du Fonds mondial ; coordonner les actions avec les autres initiatives d'assistance technique dans la région ; documenter les déficits de développement des capacités de la société civile ; développer les capacités stratégiques de la société civile à contribuer à la mobilisation des ressources en faveur de la santé.

Pour remplir ses missions, la plateforme régionale francophone (PRF) qui couvre 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, a lancé un appel à candidature pour le recrutement d'un groupe de consultants en vue d'apprécier le niveau de connaissances de la société civile sur le nouveau modèle du fonds mondial et de l'assistance technique disponible.

L'objectif général de l'étude est de collecter, d'analyser des données en vue d'identifier les obstacles par pays à tous les niveaux du processus du NFM et proposer des solutions idoines. Il s'agit de façon opérationnelle d'(e) :

- Apprécier le niveau d'accès des communautés et OSC à l'information et à l'assistance technique
- Identifier les obstacles et entraves à l'accès à l'information et à l'assistance technique
- Formuler des recommandations visant à améliorer l'accès des OSC à l'information et à l'assistance technique

Il est attendu de l'étude :

- Une photographie de la situation actuelle en matière d'initiatives et de dispositifs de partage et de mutualisation de l'information sur le fonds mondial et d'assistance technique à la société civile

- Une appréciation du niveau d'accès des organisations de la société civile et des communautés à l'information et à l'assistance technique sur le nouveau modèle de financement du fonds mondial ;
- Une identification des besoins exprimés par les organisations de la société civile en matière d'information et d'assistance technique sur le nouveau modèle de financement du fonds mondial
- Une identification des opportunités et des entraves à l'accès à l'information et à l'assistance technique par les organisations de la société civile et les communautés ;
- Une formulation des recommandations visant à améliorer l'accès des organisations de la société civile aux informations et à l'assistance technique sur le nouveau modèle de financement du fonds mondial.

III. Démarche méthodologique

Il s'agit d'une étude descriptive et analytique qui a privilégié la participation active des principaux acteurs concernés. En termes de démarche méthodologique, l'étude a combiné :

- une enquête de terrain dans 9 sur 18 pays couverts par la plateforme
- une réunion de consultation de haut niveau sur les aspects stratégiques avec les principaux acteurs des organisations de la société civile de 14 pays.

Aussi bien pour l'enquête de terrain que lors de la réunion de consultation, les consultants ont essayé à chaque fois de respecter les trois étapes clés qui suivent :

- une analyse de l'existant en matière de dispositifs de partage et de mutualisation de l'information sur le fonds mondial et d'assistance technique à la société civile
- une analyse des besoins en information et en assistance technique
- une analyse différentielle entre l'existant et les besoins, afin de distinguer les contraintes, les gaps à combler, ainsi que les opportunités

L'enquête de terrain a été menée par des consultants nationaux dans chaque pays. Elle a combiné plusieurs techniques de collecte de données

- Administration de questionnaires standardisés aux OSC dans chaque pays identifié. Le questionnaire a cherché à identifier les principales étapes (analyse de l'existant, analyse des besoins, identification des difficultés rencontrées, recueil des attentes et recommandations)
- Entretiens structurés ou semi-structurés avec des bénéficiaires principaux, secondaires, les CCM, le SP/CNLS, le Ministère de la santé, le Local Fund Agent (LFA) et le portfolio manager dans chaque pays, les partenaires d'assistance technique
- Exploitation de données existantes (analyse documentaire)

Rappelons que la plateforme couvre 18 pays : Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal et Tchad. Sur les 18 pays, 9 ont été choisis pour les besoins de l'enquête de terrain. Les critères de sélection et les pays finalement choisis se trouvent sur le tableau suivant

Tableau I : Critères et pays choisis

Critères	Pays choisis
Prévalence (élevée/faible)	Côte d'Ivoire, Cameroun, RDC (Big Four) et Sénégal
Dynamisme des OSC (important/ à renforcer)	Burkina Faso et Tchad
Conflits sociaux politiques	Burundi
Contingence avec une autre forte épidémie	Guinée
Pays à revenu intermédiaire	Gabon
Renforcement du système de santé	Transversal

Au niveau de chaque pays enquêté, 17 organisations ont été choisies. Elles se répartissent de la façon suivante :

- 1 Association de MSM
- 1 Association de PS
- 1 Association de PvVIH
- 1 Association de lutte contre la tuberculose
- 1 Association de lutte contre le paludisme
- 1 Association de lutte contre le VIH
- 2 Associations non impliquées dans les programmes du Fond Mondial
- 1 BP société civile
- 2 BS société civile
- 3 Réseaux nationaux de lutte contre les trois maladies
- 3 Institutions de lutte contre les trois pathologies œuvrant dans le renforcement des capacités des OSC

Auparavant, l'équipe de consultants s'est accordée avec le RAME, commanditaire de l'étude sur les étapes suivantes :

- Réunion de cadrage avec les commanditaires
- Revue documentaire
- Finalisation des outils de collecte d'informations et de données
- Collecte des données
- Analyse des données et synthèse
- Rédaction du rapport provisoire
- Amendement du rapport provisoire
- Production du rapport final

En termes de démarche spécifique pour la réunion de consultation avec les acteurs des organisations de la société civile, rappelons les éléments suivants. Les objectifs ont été les mêmes que ceux de l'enquête de terrain :

- caractériser le niveau d'informations des OSC sur le mécanisme du Fond Mondial (VIH, TB, Palu, RSS) et l'assistance technique disponible dans les différents pays

- identifier les besoins en informations et d'assistance technique au niveau stratégique, programmatique, voire même opérationnel
- Un accent particulier a été mis lors de cette réunion sur le Gender Rights - Technical Assistance ou l'assistance technique pour une inclusion réelle et efficace des questions relatives aux réponses communautaires, aux droits humains et au genre dans les notes conceptuelles soumises par les pays au Fond Mondial

La responsable du suivi des plateformes régionales pour le Fond Mondial a participé à cette importante réunion. Ses présentations et ses apports à l'atelier ont été d'une grande importance.

La réunion s'est déroulée sous formes de travaux de groupes et de réunions plénières. Chaque groupe a travaillé sur les éléments suivants :

- Informations sur le NFM
 - Etat des lieux de la connaissance de l'information,
 - Accès à l'information,
 - Utilisation de l'information
 - Opportunités et contraintes
- Dispositifs d'assistance technique pour les communautés
 - Etat des lieux des connaissances sur l'AT
 - Accès à l'AT
 - Utilisation de l'AT
 - Opportunités et contraintes
- Esquisse d'une cartographie des dispositifs d'information et de l'assistance technique pour les communautés
- Besoins pour les communautés en termes d'informations et d'assistance technique
- Protection et défense des droits humains et promotion de l'égalité du genre dans les programmes

IV. Limites

L'étude s'est globalement bien passée. Cependant, le temps très court consacré à l'étude a été la contrainte majeure. En effet, 7 jours pour l'enquête de terrain se sont révélés très peu. Aucun des enquêteurs n'a pu réaliser le travail dans le temps initialement imparti. Il n'a pas été facile de mobiliser tous les consultants nationaux au même moment. Les contraintes liées à l'identification des experts, aux modalités administratives de contractualisation et enfin les contraintes liées à chaque pays pour mobiliser les acteurs concernés par l'étude ont beaucoup joué sur la durée totale de l'étude.

V. Résultats de l'étude

5.1. Résultats de l'enquête de terrain

5.1.1. Résultats issus du questionnaire auprès des OSC

Description des OSC ayant participé à l'enquête

Au total, 122 OSC ont participé à l'enquête (liste en annexe 4). La distribution de ces OSC par rapport au statut de « bénéficiaires du FM », « association identitaire » et « membre des CCM » se présente selon le graphique ci-dessous.

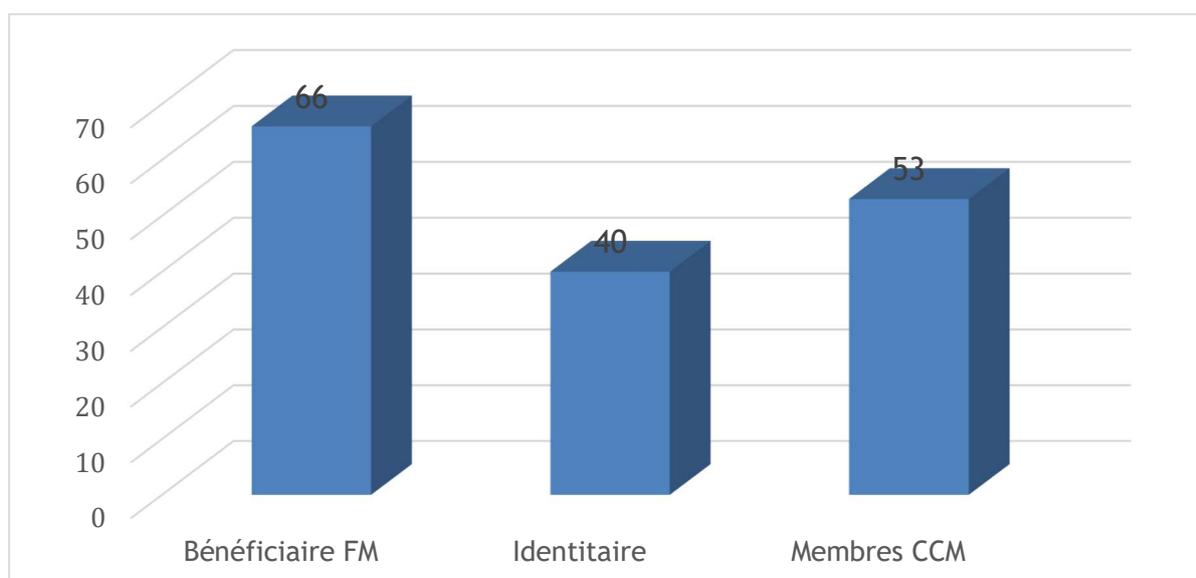


Figure 1 : distribution de ces OSC par rapport au statut de « bénéficiaires du FM », « association identitaire » et « membre des CCM »

Les domaines d'intervention des 122 OSC ayant participé à l'enquête montrent qu'elles sont en majorité des structures intervenant spécifiquement dans la lutte contre le VIH, et conjointement sur les trois pathologies (TB/VIH/Paludisme).

Tableau II : Les domaines d'intervention

Domaines d'intervention	Fréquence	Pourcentage
VIH	41	33,61%
TB/VIH/Paludisme	18	14,75%
TB	10	8,20%
TB /VIH	10	8,20%
Paludisme	8	6,56%
VIH/Paludisme	4	3,28%
VIH/Droits humains	2	1,64%
Santé, environnement	1	0,82%
Santé, secourisme, accompagnement spirituel des malades en fin de vie	1	0,82%
TB/Paludisme	1	0,82%

TB/VIH/Paludisme et Cancer	1	0,82%
VIH/TB; santé environnement	1	0,82%

Connaissance du Nouveau Mécanisme de Financement (NFM) et de l'assistance technique (AT) disponible

Selon les résultats de l'enquête, la quasi-totalité des OSC ayant répondu à cette question (116/117 soit 99.15%) ont déjà entendu parler du NFM. Les principaux canaux d'information cités sont les CCM, les OSC bénéficiaires du FM, le CNLS, le Ministère de la Santé et les partenaires techniques et financiers (PTF).

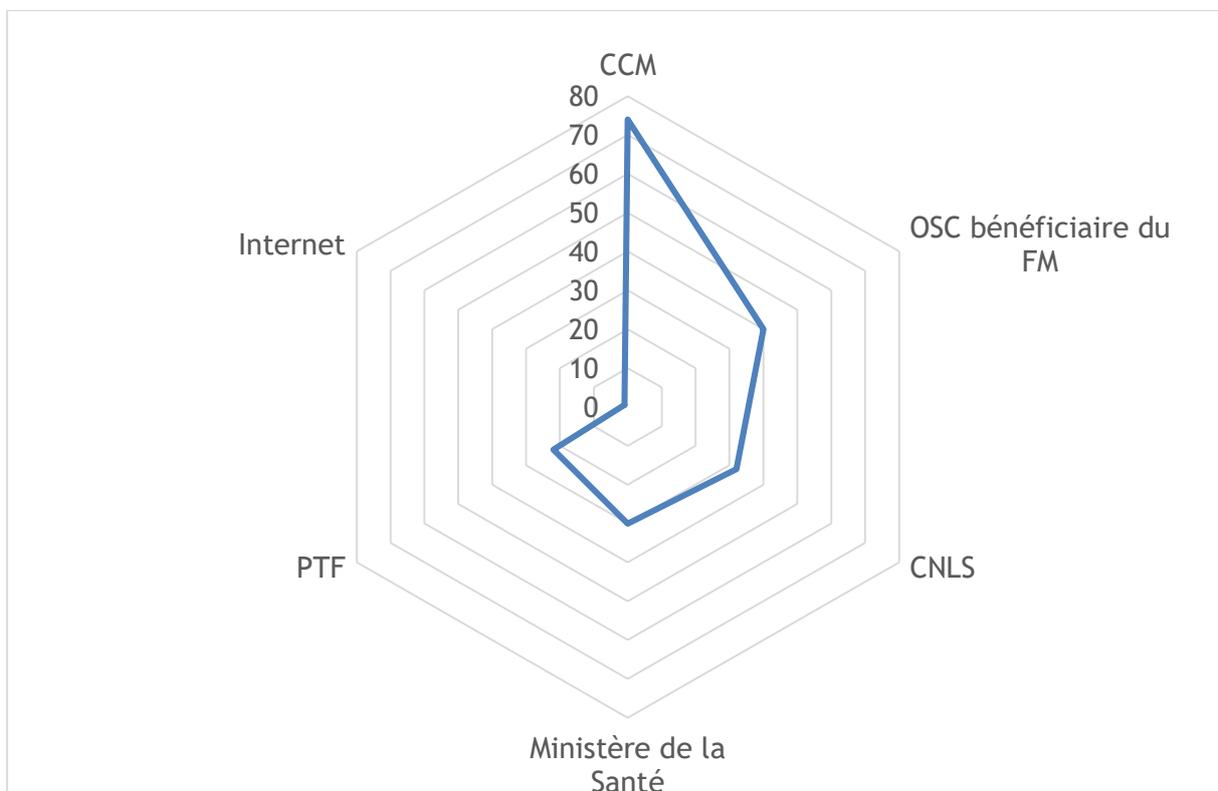


Figure 2 : situation des canaux d'information des OSC sur le FM et le NFM

Les OSC ont été informées du nouveau modèle de financement du FM lors de l'élaboration des notes conceptuelles comme le montre la figure ci-dessous.

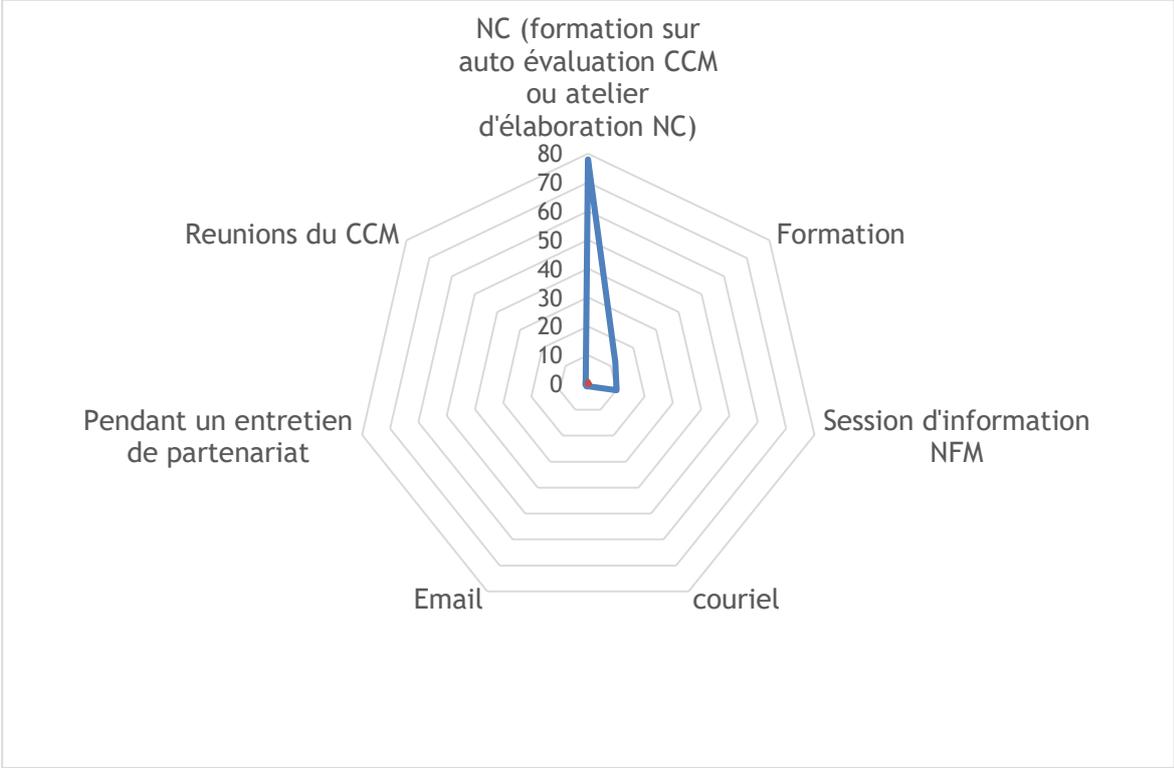


Figure 3 : Occasions d'information sur le FM et le NFM, citées par les OSC

Par rapport à l'assistance technique du FM, les éléments de connaissance et d'utilisation du dispositif se présentent comme suit :

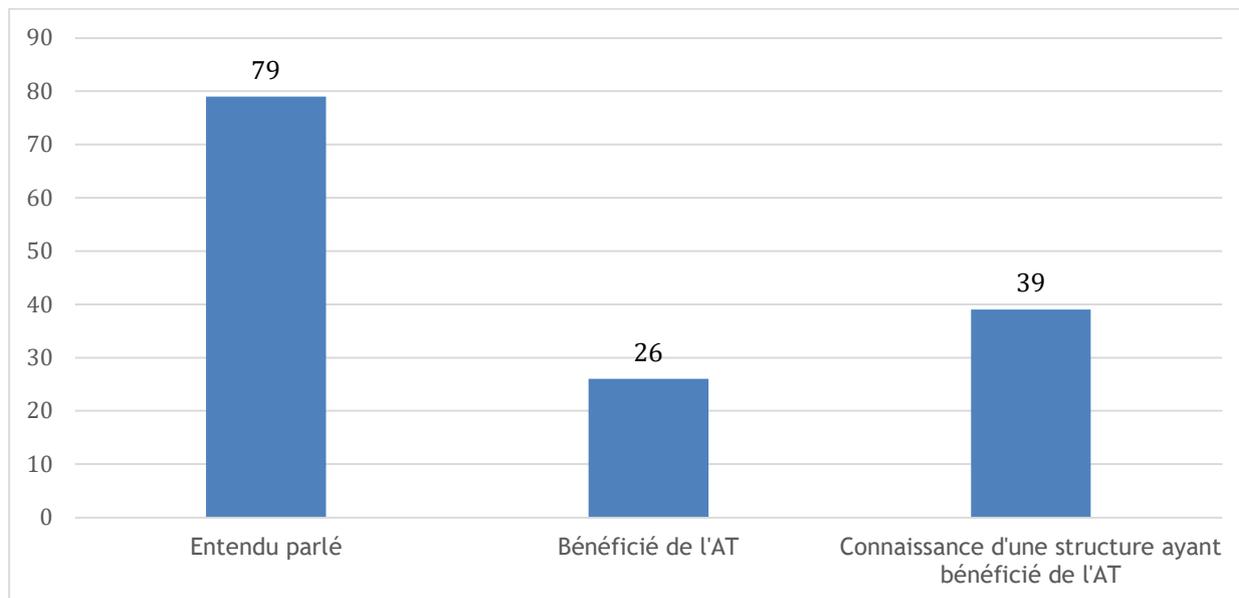


Figure 4 : situation de la connaissance et de l'utilisation du dispositif d'AT par les OSC

Participation au dialogue Pays et élaboration des NC

La situation des OSC qui ont participé à l'élaboration des notes conceptuelles, ainsi que celles disposant des notes conceptuelles validées se présente comme suit :

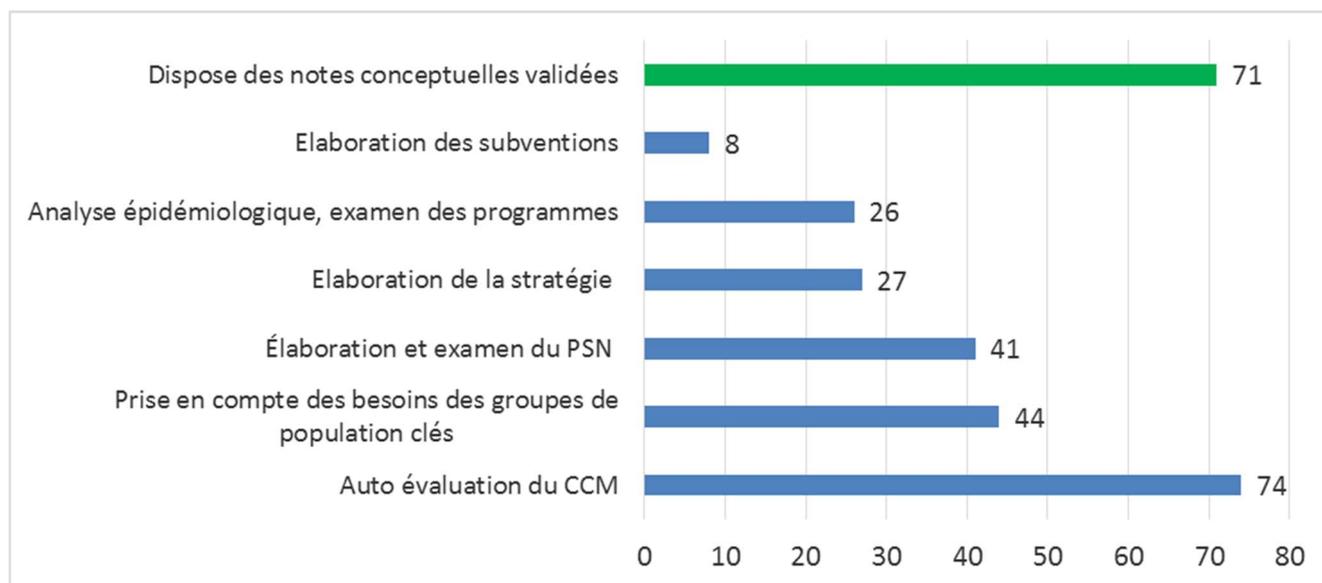


Figure 5 : Participation à l'élaboration des NC et diffusion des NC au sein des structures

Canaux de diffusion de l'information sur le fonds mondial par lesquels la société civile accède à l'information

Parmi les OSC interviewées, 78/122 soit 63,93% connaissent les canaux de diffusion de l'information sur le Fonds mondial.

Les types d'information disponibles sont principalement les informations publiques sur le FM et les informations officielles et stratégiques partagées par les gouvernements et les partenaires techniques et financiers.

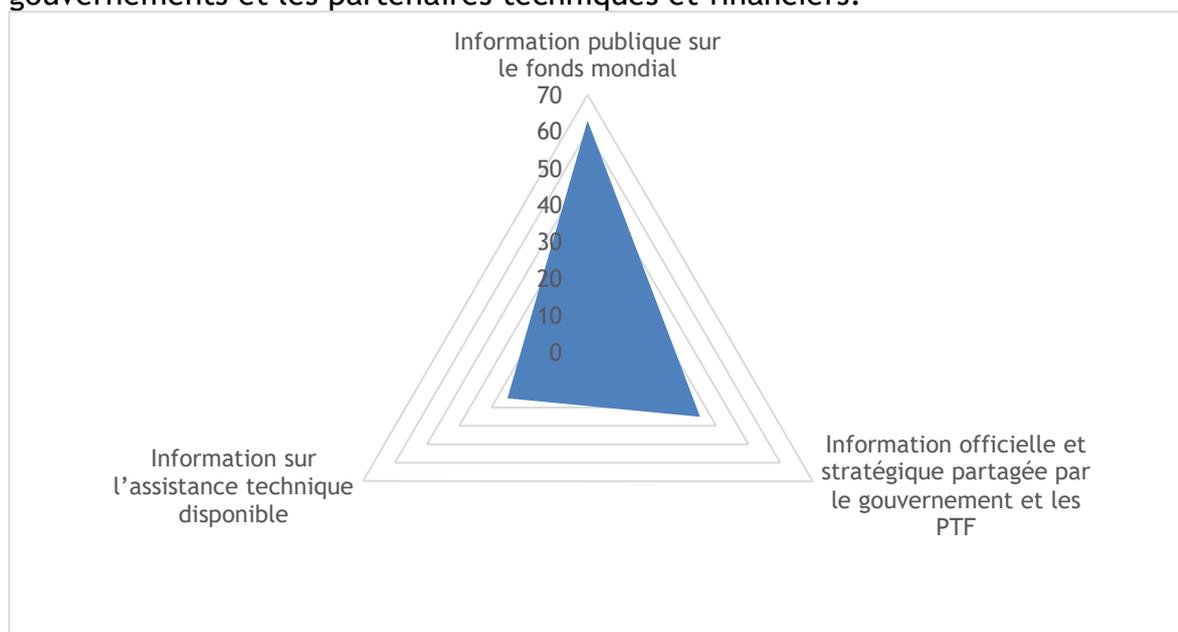


Figure 6 : typologie d'informations diffusées

La situation des niveaux de connaissance des groupes communautaires se présente comme suit :

- niveau de connaissance des groupes communautaires sur le FM et le NFM : il a été jugé élevé chez 15.63% (15/ 96) des OSC interviewées.
- niveau de connaissance des groupes communautaires sur le programme d'assistance technique du Fonds Mondial : il a été jugé élevé chez 5% (95/100) des OSC interviewées.

Cartographie et description des dispositifs/organisations/initiatives d'appui technique disponible pour la société civile et évaluation du niveau de connaissance de la société civile par rapport à ces dispositifs sur les domaines suivants

Au total, 31 OSC sur les 122 interviewées connaissent des dispositifs/organisations/initiatives d'assistance technique des OSC dans le cadre du NFM.

Les dispositifs les plus cités sont comme le montre la figure suivante, la plateforme régionale francophone, Initiatives 5% d'Expertise France et les CNLS.

Tableau III : Liste des Dispositifs/organisations/initiatives d'assistance technique citée par les OSC

Dispositifs/organisations/initiatives d'assistance technique des OSC	Fréquence	Pourcentage
Plateforme régionale francophone	10	32,26%
CNLS	7	22,58%
Initiative française 5%	6	19,35%
DAT ONUSIDA	3	9,68%
UNICEF	2	6,45%
GIZ BACK UP	2	6,45%
Alliance	2	6,45%
ANCS - ASWA	1	3,23%
CHP	1	3,23%
ICI Santé	1	3,23%
PEPFAR	1	3,23%
OMS	1	3,23%
PSI Plan Guinée CRS	1	3,23%
REGAP	1	3,23%
Stop TB	1	3,23%
UNICEF	1	3,23%
GMS	1	3,23%
GCTA	1	3,23%

Les niveaux de connaissance des modalités de l'AT de ces organisations ci-dessus citées et de l'utilisation de ces organismes par les OSC se présentent selon le graphique ci-dessous.

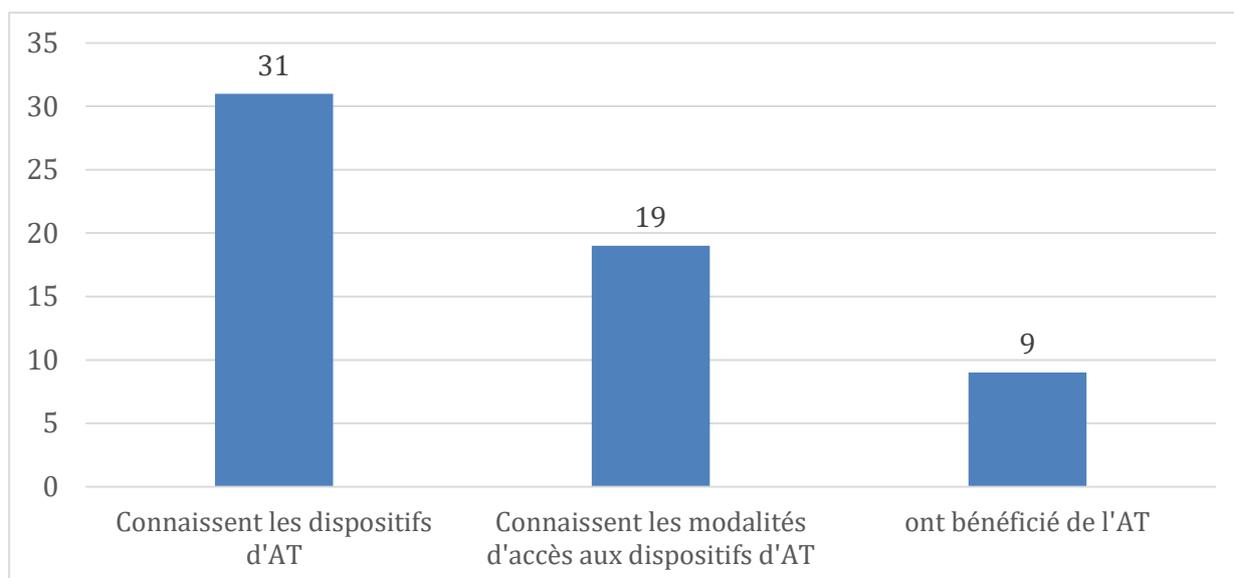


Figure 7 : niveaux de connaissance des modalités d'accès de l'AT auprès des fournisseurs d'AT

Les principales difficultés d'utilisation des dispositifs d'AT citées par les enquêtés sont répertoriées dans le tableau ci-dessous.

Tableau IV : difficultés d'utilisation des dispositifs d'AT

Difficultés d'utilisation des dispositifs d'AT	Fréquence	Pourcentage
Faible accès aux informations sur l' AT	60	60,61%
Difficultés de procédures : formulaires, critères	4	4,04%
Délais de réaction des DAT aux demandes d'AT	3	3,03%
Manque de ressources	2	2,02%
Absence de connexion Internet	2	2,02%
Absence de cadre de dialogue direct avec les FAT	1	1,01%
Difficultés d'ordre financier	1	1,01%
Absence d'harmonisation des calendriers entre l'AT et les OSC	1	1,01%
Non prise en compte des doléances des OSC (besoins de formation)	1	1,01%
Très souvent difficile, des difficultés liées à la lenteur des procédures, mais aussi des difficultés liées à la capacité d'assistance technique	1	1,01%
Total	99	100,00%

Besoins en information sur le fonds mondial et sur l'assistance technique disponible

La situation des OSC en fonction du besoin d'information sur le NFM et sur l'AT du FM se présente selon la figure suivante.

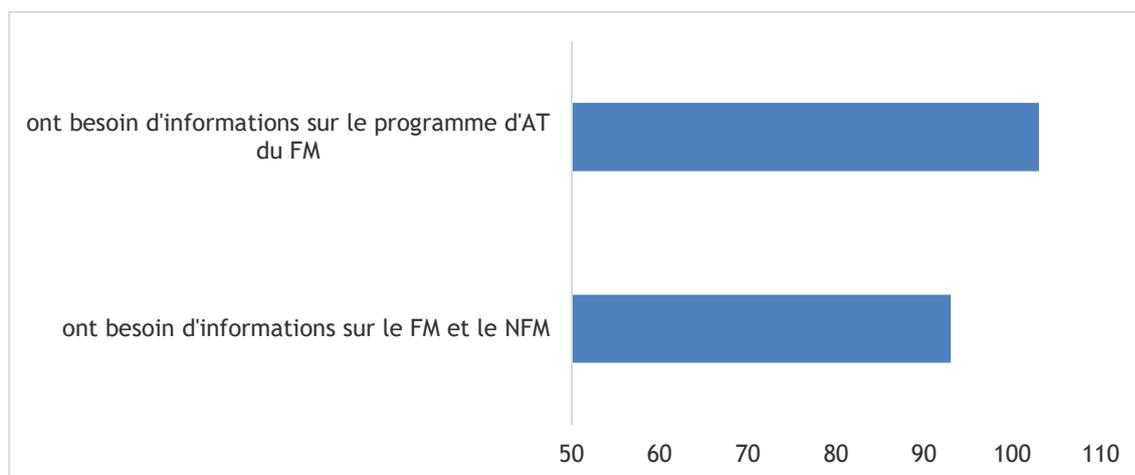


Figure 8 : situation des OSC en fonction du besoin d'information sur le NFM et sur l'AT du FM

La situation des besoins d'information se présente comme suit :

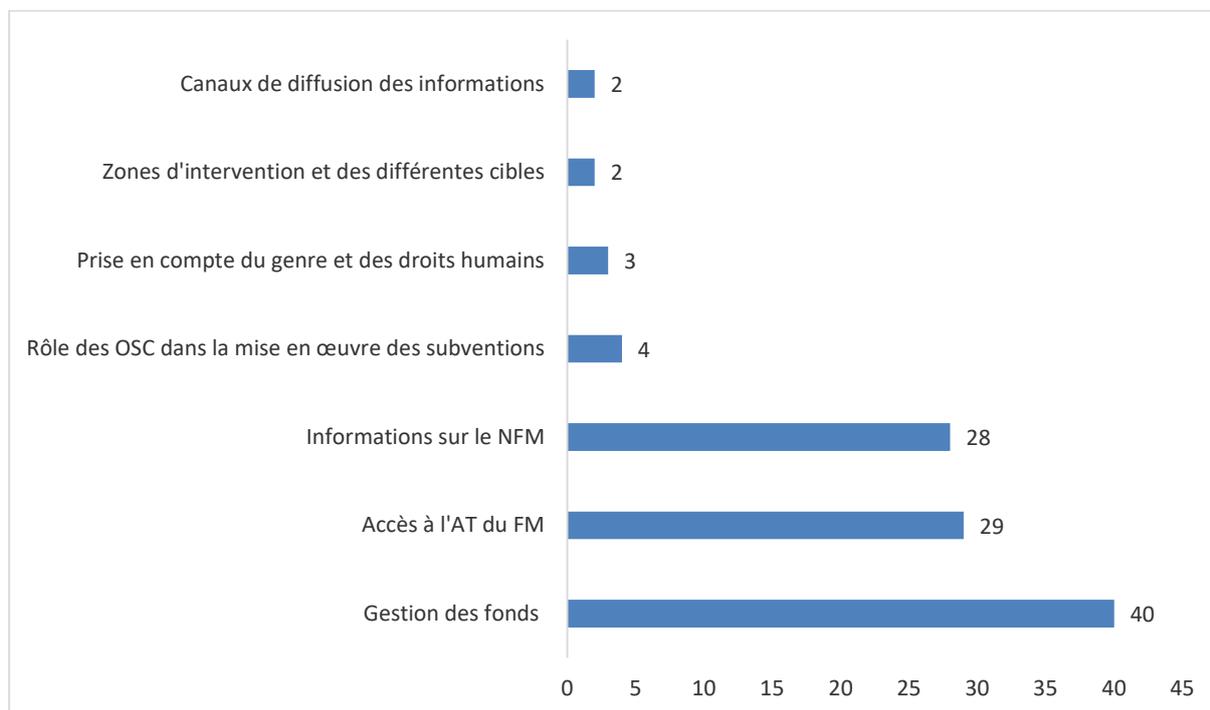


Figure 9 : situation des besoins d'informations sur le NFM et l'assistance technique du FM

5.1.2. Résultats issus des interviews auprès des institutions

Au total 15 institutions ont été interviewées dans le cadre de l'enquête. Ce sont notamment des CNLS, ONUSIDA, et des bénéficiaires principaux.

Tableau V : Répartition des institutions interviewées en fonction des pays

Pays	Nombre	Types
Burkina Faso	3	PNLP, ONUSIDA, PNT
Guinée	3	CNLS, PNLN, PNLAT
RCI	3	Alliance, Hertland, ONG IAHCI
Sénégal	3	CNLS, PNLN, PNT
Tchad	3	PNT, CNLS, HCNC

Les dispositifs mis en place pour permettre une information efficace des OSC sur le FM et le NFM cités au cours des interviews sont par ordre de fréquence :

- Cadres de concertation du CCM
- Formation sur la stratégie de mise en œuvre du NFM
- Rencontre de l'équipe conjointe
- Mise en place du DAT pour apporter l'AT
- Sessions du CNLS
- Cadres et rencontres d'information aux niveaux décentralisés : Régions, district
- Forum des partenaires
- Sites Web

Participation des OSC au fonctionnement des CCM

La participation des OSC aux cadres de concertation du CCM, à travers les représentants des OSC a été citée comme la seule façon pour les OSC de participer au fonctionnement du CCM.

Implication des OSC dans le dialogue Pays lors de l'élaboration des NC

Les OSC ont été impliquées au dialogue Pays à travers leurs représentants qui ont participé aux travaux et ateliers d'élaboration des NC. En plus dans certains Pays, l'ONUSIDA a mis à la disposition des OSC un consultant pour les accompagner à participer efficacement au processus. Il faut signaler que d'autres pourvoyeurs d'assistance technique ont facilité ce processus.

Opinion des institutions sur l'accès des OSC au NFM et à l'AT du FM

Les points de vue des institutions sur l'accès des OSC à l'information et à l'AT du FM se présentent comme suit :

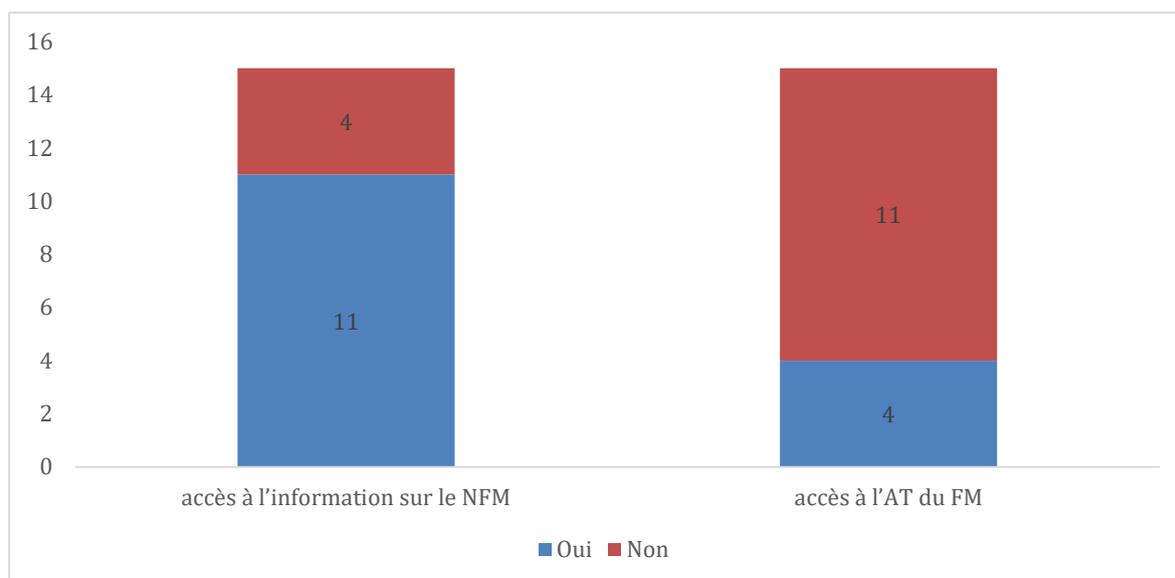


Figure 10 : Opinions des institutions sur l'accès des OSC à l'information et à l'AT du FM

Une seule proposition à savoir le renforcement de la communication a été proposée pour améliorer l'accès des OSC à l'information sur le NFM et sur l'AT du FM.

5.2. Rencontre de consultation avec les acteurs des organisations de la société civile

5.2.1. Synthèse des principaux points relatifs à la l'information sur le NFM

Au cours de la réunion de consultation, les principaux constats relatifs à l'accès à l'information sur le NFM ont été :

Les principaux acquis sont :

- Les CCMs sont les organes légitimes pour la diffusion de l'information sur le Fonds Mondiale dans tous les pays
- Les CCM disposent de site web pour la diffusion de l'information

Les principales insuffisances soulignées sont :

- faible légitimité et capacité des représentants de la communauté au CCM
- organisation et fonctionnement des CCMs très peu connu par les OSC
- faible accès à l'information approfondie sur le NFM :
 - informations très insuffisantes et centralisées au sommet,
 - absence de système formel de canaux d'information,
 - difficultés de faire un retour de l'information à la base,
 - manque de ressources et de chronogramme de restitution (les OSC non membres sont moins visibles dans les réunions de restitution)
 - en dehors du CCM pas d'organisation de la société civile pour la collecte et la diffusion de l'information
 - influence de la politique sur l'accès de la société civile à l'information : dans certains pays la société civile n'est pas membre du CCM mais n'est qu'un observateur
 - faible niveau d'instruction des bénéficiaires, niveau disparate de la SC

- manque d'accès à l'internet
- contraintes linguistiques (Anglais)
- absence de plateforme de partage (site web, mailing list); FM est compris comme un pourvoyeur de ressources
- ceux qui reçoivent un financement du FM sont plus intéressés par l'exécution qu'à l'information
- Faiblesse ou absence de structuration de certaines communautés
- Non prise en compte des informations du NFM dans certains cadres existants.

Les principales contraintes à l'accès à l'information sur le NFM soulevés par les participants ont été :

- les lois criminalisantes, stigmatisation et discrimination des populations-clés.
- La faiblesse du leadership de la SC; les conflits, les concurrences entre organisations de la SC
- La politisation des CCM dans la plus part des pays
- L'insuffisance dans le relais de l'information aux autres structures non impliqués dans le FM
- La mauvaise politique de communication du CCM
- L'insuffisance d'organisation de la société civile
- Le poids du pouvoir politique dans les pays empêche une meilleure émergence de la société civile

5.2.2. Synthèse des principaux points relatifs à la l'assistance technique

En matière d'assistance technique pour les communautés les principaux acquis cités sont l'existence du dispositif d'AT mis en place par le FM et la disponibilité des informations dans certains sites.

Les principaux dispositifs et leur zone de couverture sont listés dans le tableau V.

Tableau VI : Cartographie des dispositifs d'assistances techniques faite au cours de l'atelier de consultation

DISPOSITIFS	ZONES D'INTERVENTIONS
DAT AOC	Afrique de l'Ouest et du Centre
Initiative 5%	Internationale, francophone
HUB Alliance	Afrique de l'Ouest
STOP TB	Internationale
RAME	Afrique de l'Ouest et du Centre
OOAS	Afrique de l'Ouest

Cependant, de nombreuses insuffisances subsistent. On peut citer notamment :

- La méconnaissance des dispositifs d'AT dans les pays et leurs mécanismes d'actions,
- La faible communication des dispositifs sur les services fournis,
- La faible capacité des structures à soumettre les demandes d'accès aux dispositifs d'AT de façon générale et au dispositif d'AT mis en place par le FM en particulier.
- Les procédures assez longues et complexes pour accéder à l'AT,
- L'exportation de l'expertise (très peu d'expertise locale est utilisée)

5.2.3. Synthèse des recommandations faites

Face aux insuffisances et contraintes soulevées, les recommandations suivantes ont été formulées par les participants afin d'améliorer l'accès à l'information et à l'AT.

- Renforcement des moyens et les circuits d'informations des organisations de la SC
- Renforcement des plateformes existantes
- Engagement des CCM à appuyer et accompagner les organisations communautaires
- Allègement des procédures de demandes d'appui
- Renforcement de la formation des groupes identitaires
- Mise en place de la plateforme comme moyen de diffusion de l'information
- Développement des bulletins d'information
- Organisation des fora sur le NFM et l'AT du FM,
- Organisation des émissions radio et télévisées,
- Facilitation du partage et des échanges entre pays par la plateforme régionale
- Organisation des journées portes ouvertes sur le FM au niveau du CCM
- Assistance technique continue pour la société civile
- Amélioration du plaidoyer au niveau pays pour la prise en compte des besoins de la société civile
- Amélioration de la participation de la société civile à la rédaction des différents plans stratégiques et notes conceptuelles au niveau de tous les pays

En termes de protection et défense des droits humains et promotion de l'égalité du genre dans les programmes, les participants ont proposé de :

- Renforcement du plaidoyer pour un environnement favorable des groupes marginalisés
- veille pour la mise en œuvre d'une approche santé globale pour le respect des droits humains
- Renforcement du leadership des femmes et des jeunes filles
- Renforcement des cadres de protection des groupes marginalisés
- mise en œuvre des interventions basées sur les évidences en améliorant les collectes et des études ciblées au niveau communautaire
- Intégration des leaders d'opinions dans les programmes

Pour ce faire, les mécanismes de veille doivent être renforcés pour améliorer le suivi. Les stratégies de veille, suivantes pourraient être développées :

- Renforcement et créations d'observatoires communautaires dans tous les pays
- Mise en place de comités de veille spécifiques avec des démembrements régionaux pour réaliser un suivi rapproché,
- Création de mécanismes Sous régionaux spécifiques
- Etablissement de points focaux dans chaque pays pour la plateforme sous régionale

VI. Analyse et interprétation des résultats

6.1. Informations sur le fonds mondial et l'assistance technique disponible pour la société civile

En termes d'informations sur le NFM et l'AT disponible pour la société civile, il apparaît que l'information est disponible mais elle n'est pas suffisamment partagée

(cf. tableaux enquêtes de terrain et expressions lors de l'atelier de consultations). Le principal canal de diffusion reste les instances de coordination nationales (ICN ou CCM), les principales structures qui sont les bénéficiaires directs des subventions y compris celles des OSC.

Les CCM malgré leur bonne volonté rencontrent plusieurs difficultés (composition ne respectant pas toujours les normes de représentativité, fonctionnement laconique, manque de ressources, manque d'initiatives de vulgarisation de l'information au-delà du mailing-list, absence de plan d'information et de retro-information des acteurs de la société civile, etc.)

Les organisations de la société civile informées sont souvent en même temps dans des processus de compétition pour se qualifier en bénéficiaire direct des subventions. Lorsqu'elles le deviennent, elles sont plus préoccupées par l'exécution des projets/programmes qu'à la diffusion de l'information.

Les organisations les plus informées sur le NFM sont devenues alors de simples prestataires de service, au détriment de leurs rôles de veille sur la bonne gestion des ressources et la défense des droits des populations vulnérables. L'information sur le Fonds mondial n'atteint pas les organisations qui s'occupent des droits de l'homme dans les pays, alors que ces dernières sont déterminantes dans la protection des droits des populations clés. En effet comme le montrent les résultats de l'enquête, très peu d'organisations ne travaillant pas sur la thématique VIH ont répondu aux questionnaires. On peut supposer qu'elles ne sont pas très intéressées par la problématique, alors que cela est sans doute dû au fait qu'elles ne sont pas impliquées et ne sont donc pas accessibles à travers les canaux usuels de communication avec les OSC dans les programmes du Fonds mondial.

6.2. Cartographie et description des dispositifs/organisations/initiatives d'appui technique disponible pour la société civile, y compris le programme d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre

Les OSC ont une connaissance éparse des dispositifs d'assistance technique. La majorité en a entendu parler. Celles qui connaissent ne maîtrisent pas les procédures d'accès. Très peu d'organisations ont eu recours à l'assistance technique. Celles qui en ont bénéficié l'ont été à travers les dispositifs d'appui techniques de l'ONUSIDA et/ou de l'Initiative 5%. Aucune des organisations présentes à la réunion de consultation n'a bénéficié du dispositif d'assistance spécifique d'assistance technique dédié aux communautés, droits humains et genre mise en place par le Fonds Mondial (CRG). Les plateformes de la société civile sont donc pertinentes pour faciliter l'accès à l'information.

6.3. Besoins en information sur le fonds mondial et sur l'assistance technique

Il apparaît un besoin important des communautés, des OSC en termes de connaissance, de maîtrise de l'information sur le NFM et d'accès à l'assistance technique. En matière d'assistance technique, les profils d'experts doivent être plus spécifiques et l'expertise locale exploitée pour apporter un appui bénéfique et efficace aux communautés. Les questions particulières des populations clés, du genre apparaissent comme prioritaires mais ne bénéficient pas d'un accompagnement adapté.

De façon transversale, la majorité des OSC ont formulé les principaux besoins par ordre décroissant sont :

- Suivi et évaluation des programmes
- Mobilisation des Ressources financières
- Appui à la mise en œuvre des programmes et plan d'actions
- Informations sur l'AT du FM

Les dispositifs d'assistance technique devraient alors orientés leur appui vers ces quatre points, afin de renforcer les capacités des OSC dans la réponse aux pathologies prioritaires du Fonds Mondial.

VII. Recommandations

Les recommandations suivantes sont issues des principaux résultats de l'enquête. La réunion de concertation avec les représentants d'OSC a permis d'affiner certaines d'entre elles :

Pour améliorer l'accès à l'information sur le NFM et l'assistance technique :

1. Accompagner des dynamiques autonomes pour les communautés, non impliquées dans la mise en œuvre des subventions pour traiter, produire, disséminer une information stratégique pour elles sur le NFM et l'AT. A ce titre les plateformes apparaissent comme des initiatives très prometteuses à renforcer et développer.
2. Des moyens de communication innovants doivent être mis en place par les plateformes pour diffuser l'information à tous les endroits nécessaires surtout aux moments clés du cycle de subventions des projets pays (internet, bulletins, émissions radios communautaires)
3. La plateforme Afrique de l'Ouest et du Centre doit améliorer leurs connaissances des communautés. Pour cela, il s'avère important de renouveler la cartographie des acteurs et des interventions.
4. Le nouveau dispositif d'assistance technique du Fond Mondial pour les communautés, les droits humains et le genre doit être mieux vulgarisé.
5. Le dispositif d'accréditation des fournisseurs d'assistance technique doit intégrer plus de réseaux communautaires francophones.
6. Des efforts de communication en langue française pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont nécessaires pour vulgariser les informations.
7. Valoriser davantage les réseaux communautaires en tant que pourvoyeurs d'assistance dans leurs régions. Pour cela les plateformes pourront jouer un rôle dans la formation aux principes et techniques d'assistance techniques (réponses à des propositions)
8. Les efforts du nouveau mécanisme du Fond Mondial en termes d'exigence d'implication des communautés et notamment les populations clés, marginalisées doivent être accrus
9. Améliorer la connaissance par les communautés des dispositifs d'assistance technique existant dans la sous région et faciliter leur accès par la formation.
10. Faire un plaidoyer pour l'allègement des procédures souvent lourdes et compliquées en matière d'assistance technique
11. Les dialogues pays doivent être intensifs, progressifs et continus. Les communautés doivent être impliquées sur le long cours, pas seulement sur le temps du dialogue pays initial.

12. Un plaidoyer important doit être encore mené pour la prise en compte des besoins des communautés.
13. Favoriser un environnement favorable pour les communautés, notamment sur les questions des droits humains et genre. A ce niveau les plateformes de par leur connaissance de la région peuvent contribuer par du plaidoyer auprès des leaders d'opinion, religieux, culturels, de l'Etat.
14. La question du genre doit être renforcée dans les propositions et notes conceptuelles du Fond Mondial. L'approche doit être plus dynamique et prendre en compte toutes les formes de rapport dans les couples, pas uniquement les rapports dans les couples hétérosexuels,
15. Les plateformes régionales doivent veiller à ce que les notes conceptuelles reflètent les besoins des communautés.
16. Les plateformes doivent s'assurer de l'efficacité des CCM surtout en matière de représentativité des communautés et de la diffusion de l'information qui l'incombe sur le NFM et l'AT, notamment celle qui concerne en premier lieu les communautés.
17. Les instances de coordination doivent veiller à ce que les plans stratégiques nationaux prennent en compte les interventions basées sur les évidences en améliorant les collectes et des études ciblées au niveau communautaire
18. Améliorer la participation de la société civile à la rédaction des différents plans stratégiques des pays
19. Améliorer l'organisation et la participation de la société civile à la rédaction des notes conceptuelles
20. Les plateformes doivent avoir un rôle de veille continue sur les projets/programmes du Fond Mondial, pas seulement au moment de la rédaction des notes conceptuelles.

VIII. Conclusion

L'étude sur le niveau d'accès des communautés à l'information sur le nouveau modèle du Fond Mondial et l'assistance technique a couvert un échantillon de 50% pour l'enquête terrain. En effet 9 pays ont été enquêtés sur les 18 couverts par la plateforme Afrique de l'Ouest coordonnée par le RAME. La triangulation des informations avec les discussions fort intéressantes lors de la réunion de consultation stratégique avec les acteurs des communautés dans la sous-région a permis d'obtenir des résultats forts intéressants. L'information sur le NFM existe, des efforts de communication ont été faits mais malheureusement elle reste cantonnée au niveau central et se trouve entre les mains de quelques acteurs. Ceux de la société civile informés sont soit très préoccupés par la compétition des bénéficiaires ou par la mise en œuvre très prenante des subventions. Le feed-back des représentants des OSC qui participent aux cadres de concertation, à leur base est souvent escamoté ou mal fait. La majeure partie des organisations dispose d'une information générale, souvent imprécise et n'a pas accès à l'assistance technique existante. La nouvelle plateforme des communautés et des organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest et du Centre constitue une nouvelle opportunité majeure pour les communautés. Elle mérite d'être renforcée. La nouvelle initiative du Fond Mondial d'assistance technique dédiée aux communautés pour renforcer leurs réponses sur les droits humains (populations clés) et le genre est encore jeune. Son développement pour les communautés francophones est très attendu. Son positionnement stratégique équilibré en termes de fourniture d'assistance technique en Afrique de l'Ouest sera crucial. Le plaidoyer et la veille du RAME en tant que coordonnateur de cette plateforme sur ces différents aspects, est indispensable. Enfin les consultants ont fait des suggestions fortes/ recommandations à la plateforme et à la coordination de l'initiative spécifique du Fond Mondial pour renforcer les capacités des communautés. Elles pourront réellement contribuer à une meilleure information du NFM et aussi à une utilisation accrue et efficace de l'assistance technique et des dispositifs existants.

Annexes

Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation

1. Contexte et justification

En 2012, le Fonds mondial a adopté un programme visant à réformer son fonctionnement. Dès lors, il privilégie les programmes durables aux solutions d'urgence pour s'adapter à la nouvelle réalité économique, aux nouvelles technologies, aux avancées scientifiques et à une meilleure compréhension des profils épidémiologiques.

Pour ce faire, un nouveau modèle de financement a été élaboré. Il vise à améliorer la capacité de soutien du Fonds mondial aux programmes qui présentent une orientation stratégique ayant un impact plus important et plus durable sur la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Le succès de ce nouveau modèle passe par une forte implication des organisations de la société civile. D'où la mise en place par le Fonds mondial de six plateformes régionales pour soutenir et renforcer l'engagement de la société civile et des communautés à tous les niveaux du processus.

Elles visent à :

1. Améliorer les connaissances des groupes communautaires et de la société civile à propos du Fonds mondial ;
2. Coordonner les actions avec les autres initiatives d'assistance technique dans la région ;
3. Documenter les déficits de développement des capacités de la société civile ;
4. Développer les capacités stratégiques de la société civile à contribuer à la mobilisation des ressources en faveur de la santé.

La plateforme régionale francophone couvre 18 pays francophones de l'Ouest et du Centre. Pour mettre en place une stratégie efficace pour l'accès des organisations à l'information et à l'assistance technique sur le nouveau canevas ; elle voudrait préalablement apprécier leurs niveaux de connaissances du modèle et de leur participation au processus. C'est ainsi, qu'il s'avère nécessaire de mener la présente étude.

2. Objectifs

Les objectifs de l'étude sont :

a) Objectif général

L'étude vise à maîtriser les déterminants de l'accès des organisations de la société civile à l'information et à l'assistance technique sur le nouveau modèle de financement du fonds mondial

b) Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Apprécier le niveau d'accès des organisations de la société civile et des communautés à l'information et à l'assistance technique sur le Nouveau Modèle de Financement (NFM) du Fonds Mondial ;
- Identifier les obstacles et entraves rencontrés par les organisations de la société civile et les communautés pour l'accès à l'information et à l'assistance technique dans le cadre du NFM ;
- Faire des recommandations pouvant permettre d'améliorer l'accès des organisations de la société civile aux informations et à l'assistance technique sur le nouveau modèle de financement du fonds mondial

3. Les sites de l'étude

L'étude se déroulera dans neuf (09) pays de l'Afrique francophone.

4. Méthodologie

Deux consultants internationaux seront recrutés pour diriger cette étude sous la supervision de la coordination de la PRF. Le premier aura la responsabilité de chef d'équipe et le second d'assistant. Neuf consultants nationaux seront retenus dans les pays de l'étude et seront chargés de la collecte et de l'analyse des données Pays.

Les enquêtes se dérouleront simultanément dans les neuf pays déterminés sur une période de 10 jours dont 07 pour la collecte des données et 03 jours pour l'élaboration des rapports pays soit du 17 au 26 mars 2016. La collecte des données se fera dans les capitales des pays retenus et dans au moins deux (02) villes secondaires. Les données de terrain et les synthèses devront être transmises à la coordination au plus tard le 29 mars 2016. Ces données devront être accompagnées d'un rapport succinct de 5 à 10 pages maximum. Durant la mission, les experts devront à la fin de chaque journée envoyer un compte rendu par mail au chef d'équipe et à défaut lui faire un point téléphonique afin d'assurer le bon déroulement de cette mission.

Le chef d'équipe et son assistant finaliseront les outils de collecte et les pré-testeront les 15 et 16 mars 2016. Ils s'attèleront à compiler les données et l'élaboreront le rapport consolidé du 29 au 31 mars 2016. Le rapport fera l'objet d'une restitution à la coordination de la Plateforme.

L'analyse des données collectées devra permettre d'identifier les obstacles par pays mais aussi à tous les niveaux du processus (dialogue au niveau pays, collaboration avec les systèmes nationaux, élaboration de la note conceptuelle, etc.) et de proposer des solutions idoines.

5. Durée

L'étude se déroulera du 17 mars au 04 avril soit 18 jours de travail selon le calendrier ci-dessous :

Description des activités	Lieu	Période	Responsables	Durée (Nbre de jrs)
Au niveau national				
Collecte et analyse des données	Pays	17 au 23 mars	Consultants nationaux	07 jrs
Elaboration de rapports pays	Pays	24 au 26 mars	Consultants pays	03 jrs
TOTAL				10 jrs
Au niveau régional				
Finalisation et Prétest des outils	-	15 au 16 mars	Equipe de la coordination Chef d'équipe Assistant du chef d'équipe Consultants nationaux	02 jrs
Elaboration du rapport général consolidé	Ouagadougou	29 au 31 mars	Chef d'équipe Assistant du chef d'équipe	03 jrs
Restitution de l'étude	Ouagadougou	1 ^{er} au 02 avril	Chef d'équipe Assistant du chef d'équipe	2 jours (un jour de préparation)
Elaboration du rapport final	Ouagadougou	04 avril	Chef d'équipe Assistant du chef d'équipe	1 jour
TOTAL			18 jrs	

6. Tâches des consultants

- Le chef d'équipe sera chargé de :
 - Proposer une méthodologie adaptée pour la mise en œuvre de l'étude, y compris le choix des neuf pays afin d'avoir un échantillon représentatif de l'ensemble des pays couverts par la Plate-forme
 - e prendre en compte l'ensemble des spécificités,

- Identifier les consultants nationaux,
 - Elaborer les outils de collecte des données,
 - Organiser des échanges avec les consultants nationaux pour finaliser les outils de collecte et harmoniser la méthode de collecte des données
 - Proposer un canevas des rapports Pays ;
 - Assurer la supervision de l'administration des outils de collecte de données
 - Amender les rapports Pays,
 - Assurer la compilation des données ;
 - Elaborer le rapport consolidé
 - Restituer les résultats de l'étude
- L'assistant sera chargé de d'assister le chef d'équipe sur l'ensemble des activités ci-dessus décrites
- Les consultants nationaux seront chargés de :
- Administrer les questionnaires et les guides d'entretien aux organisations retenues ;
 - Faire une analyse des données collectées par Pays ;
 - Envoyer à la coordination de la plateforme les données de terrain (questionnaires et guides remplis)
 - Elaborer le rapport pays de l'évaluation et transmettre à l'expert chef de mission.

7. Livrables attendus

- Un document décrivant l'approche méthodologique de l'étude
- 01 rapport d'évaluation

Annexe 2 : Questionnaires adressés aux OSC

Identité de la structure

Pays :

Structure :

Fonction du répondant :

Bénéficiaire FM : Oui /.../ Non/.../, si oui préciser (encercler la bonne réponse) : BP, SR ou SSB

Associations identitaire ? Oui /.../ Non/.../, si oui, préciser (encercler la bonne réponse) : MSM, PS, PvVIH

Domaines d'intervention (encercler la bonne réponse) : TB, VIH, Palu, autres :
..... : 1 par pays

Réseau national Oui /.../ Non/.../

A. Informations sur le fonds mondial et l'assistance technique disponible pour la société civile

Q1	Avez-vous entendu parler du Fonds Mondial (FM) et du Nouveau Mécanisme de Financement (NFM)?	Oui /..../ Non/..../
Q2	Si oui par quel canal?	/..../ CCM /..../ CNLS /..../ Ministère de la santé /..../ BP ou BS préciser /..../ Partenaires techniques et financiers (préciser)
Q3	Comment?	/..../ Session de formation /..../ Session d'information /..../ Elaboration de la NC /..../ Auto évaluation du CCM /..../ Autre (à préciser).....
Q4	Avez-vous entendu parler du programme d'assistance technique du Fonds Mondial en matière de réponses communautaires, de droits et de genre ?	Oui /..../ Non/..../
Q5	Par qui?	/..../ Fonds Mondial /..../ CCM /..../ Organisations de la société civile /..../ Partenaires techniques et financiers /..../ Autre (à préciser).....
Q6	Avez-vous bénéficié du programme d'assistance technique du Fonds Mondial en matière de réponses communautaires, de droits et de genre ?	Oui /..../ Non/..../
Q7	Connaissez-vous une structure associative qui aurait bénéficié du programme d'assistance technique du Fonds Mondial en matière de réponses communautaires, de droits et de genre ?	Oui /..../ Non/..../ Si oui, Précisez.....

B. Participation au dialogue Pays et élaboration des NC

Q8	Disposez-vous des notes conceptuelles TB, VIH, RSS, Paludisme?	Oui /..../ Non/..../
Q9	Avez-vous participé à l'élaboration de ces NC?	Oui /..../ Non/..../
Q10	Si oui,	Quelle NC? Ateliers : nombre

		/.../ Analyse épidémiologique et examen des programmes /.../ Élaboration et examen du PSN /.../ Elaboration de la stratégie /.../ Prise en compte les besoins des groupes de population clés /.../ Identification des obstacles juridiques ou politiques aux services /.../ Elaboration de la demande de financement /.../ Élaboration des subventions /.../ Suivi de la mise en œuvre des subventions
Q11	Si oui à quels niveaux ?	

C. Cadres de concertation

Q12	Avez-vous participé au processus d'auto évaluation du CCM	Oui /.../ Non/.../
Q13	Etes-vous membre du CCM?	Oui /.../ Non/.../
Q14	Existe-t-il des cadres de concertations entre les bénéficiaires des ressources du FM?	Oui /.../ Non/.../
Q15	Existe-t-il d'autres ONG/Réseaux chargés de l'information des OSC sur le NFM?	Oui /.../ Non/.../
Q16	Si oui, citer:

D. Canaux de diffusion de l'information sur le fonds mondial par lesquels la société civile accède à l'information

Q17	Connaissez-vous des canaux de diffusion de l'information sur le FM accessible aux OSC?	Oui /.../ Non/.../
Q18	Si oui lesquels ?	/.../ Sites web /.../ Forums /.../ Bulletins /.../ Medias /.../ Autres :
Q19	Quelles sont les conditions d'accès à ces informations ?	/.../ Payant /.../ Gratuit
Q20	Typologie des informations diffusées	/.../ Information publique sur le fonds mondial /.../ Information officielle et stratégique partagée par le gouvernement et les PTF /.../ Information sur l'assistance technique disponible
Q21	Quel est selon vous le niveau de connaissance des groupes communautaires sur le FM et le NFM	/.../ Très élevé /.../ Elevé /.../ Faible /.../ Très faible
Q22	Quel est selon vous le niveau de connaissance des groupes communautaires sur le programme d'assistance technique du Fonds Mondial en matière de réponses communautaires, de droits et de genre	/.../ Très élevé /.../ Elevé /.../ Faible /.../ Très faible

E. Mapping et description des dispositifs/organisations/initiatives d'appui technique disponible pour la société civile et évaluation du niveau de connaissance de la société civile par rapport à ces dispositifs sur les domaines suivants

Q23	Connaissez-vous des dispositifs/organisations/initiatives d'assistance technique des OSC dans le cadre du NFM ?	Oui /.../ Non/.../
Q24	Si oui, lesquels?
Q25	Connaissez-vous les modalités d'accès à l'AT auprès de ces dispositifs?	Oui /.../ Non/.../
Q26	Avez-vous déjà bénéficié de ces dispositifs?	Oui /.../ Non/.../
Q27	Quelles sont les difficultés d'accès à l'AT?

F. Besoins en information sur le fonds mondial et sur l'assistance technique disponible

Q28	Pensez-vous avoir besoin d'informations sur le FM et le NFM?	Oui /.../ Non/.../
Q29	Si oui, de quelles informations avez-vous besoin?
Q30	Pensez-vous avoir besoin d'informations sur le programme d'assistance technique du Fonds Mondial?	Oui /.../ Non/.../
Q31	Si oui, de quelles informations avez-vous besoin?
Q32	Selon vous quels sont les besoin en AT des OSC dans le cadre du NFM

Annexe 3 : Guide d'entretien

1) Identité de la structure

Pays :

Structure :

Fonction du répondant :

Date :

2) Dispositifs mis en place

- Quels sont les dispositifs mis en place pour permettre une information efficace des OSC sur le FM et le NFM ?
- Comment les OSC participent-t-elles au fonctionnement du CCM ?
- Comment les OSC ont-elles été impliquées dans le dialogue Pays lors de l'élaboration des NC ?

3) Besoins en information et en AT

- Pensez-vous que les OSC ont accès à l'information sur le FM et le programme d'assistance technique du Fonds Mondial ?
- Si non que faut-il faire pour améliorer cela ?
- Pensez-vous que les OSC ont accès à l'assistance technique nécessaire pour jouer efficacement leur rôle dans la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial ?

Annexe 4 : liste des structures

N°	Pays	Nom Structure
1	Burkina	Alternative Burkina
2	Burkina	Yérélon Bobo
3	Burkina	REGIPIV
4	Burkina	Yamwékéré
5	Burkina	VIE POSITIVE
6	Burkina	CPLS/Diapaga
7	Burkina	ABSJ
8	Burkina	AMTC
9	Burkina	IPC/BF
10	Burkina	KASABATI
11	Burkina	AIDSETI
12	Burkina	CICDOC
13	Burkina	PlateForme
14	Burkina	CORAB
15	Tchad	Dengo
16	Tchad	AFLLS
17	Tchad	ASEPVV
18	Tchad	ATVP
19	Tchad	APSRD
20	Tchad	ATAHS
21	Tchad	ASTBEF
22	Tchad	CDN
23	Tchad	FOSAP
24	Tchad	AMASOT
25	Tchad	BASE
26	Tchad	RNTAP+
27	Tchad	RENALTUB
28	Tchad	CONAJELUS
29	Tchad	UNAD
30	Cameroun	Association d'assistance au développement (ASAD)
31	Cameroun	Action Sociale pour un Développement Intégré (ASDI)
32	Cameroun	Nkong Hill Top Association for Development (NADEV)
33	Cameroun	CEDER
34	Cameroun	La vie+
35	Cameroun	Union des Organisations d'Appui au Développement Durable (UNOADD)
36	Cameroun	Association Avenir Femme
37	Cameroun	Moto Action
38	Cameroun	Horizons Femmes (HF)
39	Cameroun	Alternatives Cameroun (AC)
40	Cameroun	COLIBRI
41	Cameroun	APROFEF
42	Cameroun	Dynamique Rurale Cameroun (DRC)
43	Cameroun	Humanity First Cameroun
44	Gabon	Association Sida Info Services Gabon
45	Gabon	Agir pour le genre
46	Gabon	Medzo Santé
47	Gabon	STOP TB Gabon
48	Gabon	ONG ASI
49	Gabon	Chaîne de l'espoir+

50	Gabon	Mouvement Evangile et Santé
51	Gabon	POLICIS
52	Gabon	RENAPS/AJ
53	Gabon	Santé Sans Frontière
54	Gabon	Croix Rouge Gabonaise
55	Gabon	RENAPS/AJ
56	Gabon	RENALPALU
57	Gabon	REGAP+
58	Gabon	CCM
59	Guinée	Réseau des femmes infectées de Guinée (REFIG)
60	Guinée	Réseau national de lutte contre le Paludisme (RENALP)
61	Guinée	Afrique Arc-en-ciel Guinée
62	Guinée	Association des jeunes filles dévouées de Guinée
63	Guinée	Amicales des jeunes pour le progrès (AJP)
64	Guinée	Association les enfants de madame Tamba
65	Guinée	Association des Jeunes et Amis pour le Développement Intégré de la Guinée (AJADIG)
66	Guinée	Association Vie+
67	Guinée	Réseau Guinéen des Associations des Personnes Infectées et Affectées par le VIH/SIDA (REGAP+)
68	Guinée	Rotarac Club Conakry
69	Côte D'Ivoire	ARC ENCIEL PLUS
70	Côte D'Ivoire	BLETY
71	Côte D'Ivoire	ASAPSU
72	Côte D'Ivoire	TUB-CI U
73	Côte D'Ivoire	ONG LA MANNE DU JOUR
74	Côte D'Ivoire	COSCI
75	Côte D'Ivoire	ONG VIF
76	Côte D'Ivoire	ONG FRATERNITE
77	Côte D'Ivoire	Alliance CI
78	Côte D'Ivoire	CEEDeB
79	Côte D'Ivoire	ONG SOLFEV
80	Côte D'Ivoire	RIP+
81	Côte D'Ivoire	COLTMR-CI
82	Côte D'Ivoire	APROSAM
83	RDC	Dynamique kinshasa (DYNAKIN)
84	RDC	ADEEFHA
85	RDC	Union Congolaise des Organisations des PVV (UCOP+)
86	RDC	CLUB DES AMIS DAMIENS (CAD)

87	RDC	Actions pour le bien etre de la Femme et de l'Enfant (A.F.E.).
88	RDC	Femme Plus (FP).
89	RDC	Association pour le Bien etre Familial/Naissances Désirables (ABEF/ND)
90	RDC	Centre des Interventions pour la Promotion des enfants jeunes et Indigents (CIPIN)
91	RDC	SANRU /asbl
92	RDC	Bureau Diocesain des Œuvres Medicales Kinshasa (BDOM KIN).
93	RDC	Progrès Santé Sans Prix (PSSP)
94	RDC	FORUM SIDA (FORUM)
95	RDC	STOP TB RDC
96	RDC	Coordination Nationale de Renforcrment du Système communautaire (CNRSC).
97	RDC	CADICEC- UNIAPAC- CONGO.
98	RDC	Centre National d'appui au Développement et à la participation (CENADEP)
99	RDC	Groupe d'Appui et d'Accompagnement pour un Developement durable (GAAD/Asbl)
100	Senegal	AND SOPEKU
101	Senegal	BOKK YAKAAR
102	Senegal	HACI SENEGAL
103	Senegal	RNP+
104	Senegal	RN - ASLUT
105	Senegal	ANDP
106	Senegal	AIDES SENEGAL
107	Senegal	Association banlieu sans tuberculose (ABST)
108	Senegal	AISM Thianaba
109	Senegal	AIESEC Sénégal
110	Senegal	ANCS
111	Senegal	AJD PASTEF
112	Senegal	RACLP
113	Senegal	African Consultants International (ACI)
114	BURUNDI	Alliance Burundaise pour la Lutte contre la Tuberculose et la LEPRE (ABTL).
115	BURUNDI	Reseau Burundais des personnes vivant avec le VIH
116	BURUNDI	Alliance Burundaise des femmes de lutte contre la Tuberculose
117	BURUNDI	Association Nationale de soutien aux séropositifset aux Malades du Sida
118	BURUNDI	Reseau Solidarité pour le droit de travailleuse de sexe
119	BURUNDI	Association de lutte contre le SIDA/MSM
120	BURUNDI	Association de lutte contre le Paludisme
121	BURUNDI	Association pour le soutien des personnes Vulnérables
122	BURUNDI	Association des volontaires pour lutter contre la tuberculose

Annexe 5 : répartition des OSC par pays

PAYS	Fréquence	Pourcentage
Burkina	14	11,48%
Burundi	9	7,38%
Cameroun	14	11,48%
Côte D'ivoire	14	11,48%
Gabon	15	12,30%

Guinée	10	8,20%
RDC	17	13,93%
Sénégal	14	11,48%
Tchad	15	12,30%
Total	122	100,00%